

RCS : MULHOUSE

Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01142

Numéro SIREN : 844 692 921

Nom ou dénomination : 3F AUTOMOBILES

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2023 sous le numéro de dépôt 1329

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SASU 3 F AUTOMOBILES		156 RUE DE MULHOUSE	
SIRET	8 4 4 6 9 2 9 2 1 0 0 0 2 7	68300 SAINT LOUIS	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Le 1^{er} janvier 2021, l'entreprise a-t-elle été admise dans le groupe de la société déclarante ?

Sur les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: COMMERCE DE VEHICULES AUTOMOBILES Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	35 760	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%			
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	
Massifs urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Les recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
SOLUTIONS COMPTABLES ET AUDIT H 5 Avenue Valparc 8440 HABSHEIM Tél:		Tél:	
CGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 30/06/2021 Lieu: SAINT LOUIS
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: JBARA
Camen de conformité fiscale (ECF)			Signature: PRESIDENTE
Date d'enregistrement au Greffe: 7 MARS 2023			
N° DU DEPOT: 83 131/1329			

H	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
----------	---

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES	
1	2
3	4
5	6
7	8
9	10
11	12
13	14
15	16
17	18
19	20
21	22
23	24
25	26
27	28
29	30
31	32
33	34
35	36
37	38
39	40
41	42
43	44
45	46
47	48
49	50
51	52
53	54
55	56
57	58
59	60
61	62
63	64
65	66
67	68
69	70
71	72
73	74
75	76
77	78
79	80
81	82
83	84
85	86
87	88
89	90
91	92
93	94
95	96
97	98
99	100

J	DIVERS
---	--------

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

RECEIVED BY THE RESEARCHER: _____

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
Indemnités et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Provisions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise **SASU 3 F AUTOMOBILES**Néant ☐ *Adresse de l'entreprise **156 RUE DE MULHOUSE****68300 SAINT LOUIS**Numéro SIRET * **8 4 4 6 9 2 9 2 1 0 0 0 2 7**

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2Durée de l'exercice précédent * **1 3**

					Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
					3 1 1 2 2 0 2 0		3 1 1 2 2 0 1 9	
ACTIF			Brut		Amortissements - Provisions		Net	
			1		2		3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *		028		030			
	Immobilisations financières * (1)		040	3 075	042		3 075	75
	Total I (5)		044	3 075	048		3 075	75
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052			
	Marchandises *		060	338 900	062		338 900	180 033
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	123 850	070		123 850	
Autres * (3)		072	5 971	074		5 971	4 955	
ACTIF CIRCULANT	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	30 132	086		30 132	1 169
	Charges constatées d'avance *		092		094			
	Total II		096	498 852	098		498 852	186 158
	Total général (I+II)		110	501 927	112		501 927	186 233
PASSIF					Exercice N		Exercice N-1	
					NET 1		NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	5 000	5 000	
	Ecart de réévaluation				124			
	Réserve légale				126			
	Réserves réglementées*				130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *				131			
	Report à nouveau				134	44 111		
	Résultat de l'exercice				136	71 149	44 111	
	Provisions réglementées				140			
	Total I				142	120 261	49 111	
	Provisions pour risques et charges				154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	6 167	3 900	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	213 178	18 103	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : *				169	3 404	115 119	
	Produits constatés d'avance				174			
	Total III				176	381 667	137 121	
	Total général (I + II + III)				180	501 927	186 233	
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 000
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLEExercice N clos le
13 1 1 2 2 0 2 0
Exercice N-1 clos le
13 1 1 2 2 0 1 9

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Déductions

Déficits

Ventes de marchandises *				209		210	925 437	503 882	
Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
		services *			217		218		
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222			
Production immobilisée *						224			
Subventions d'exploitation reçues						226	13 906		
Autres produits						230	15	5 828	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	939 358	509 710	
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	904 401	583 514	
Variation de stock (marchandises) *						236	(158 867)	(180 033)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240			
Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier - immobilier)						242	75 450	43 057	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *				243	257	244	257	420	
Rémunérations du personnel *						250	20 471	7 940	
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	10 090	880	
Dotations aux amortissements *						254			
Dotations aux provisions						256			
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	677	10	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	852 479	455 787	
- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	86 879	53 923	
Produits financiers (III)						280	1		
Produits exceptionnels (IV)						290			
Charges financières (V)						294			
Charges exceptionnelle	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300			
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices * (VII)						306	15 731	9 812	
- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	71 149	44 111	
- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	71 149	314	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316		13 000	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
Provisions non déductibles *						322			
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324	15 731		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
Entreprise nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138		342
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)			
Divers* dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		350
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septuagies)	993		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	73 880	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	73 880	372	

ANNEXE DECLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SASU 3 F AUTOMOBILES

31/12/2020

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
AIDE COVID		13 000
Total des déductions diverses	350	13 000

L.F

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 3 F AUTOMOBILES

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	75	482	3 000	484		486	3 075	3 075
TOTAL		490	75	492	3 000	494		496	3 075	3 075

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

L.F

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Déficits de l'exercice	860	
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	
--	-----	--	---	-----	--

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	35 555
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	49 907
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

ANNEXE DECLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : SASU 3 F AUTOMOBILES

31/12/2020

[illegible]

$\mathcal{L}f$

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 3 F AUTOMOBILES			Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020		Durée en nombre de mois	1	2

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376	1
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**I- Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	925 437
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	925 437

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	15
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	13 906
Variation positive des stocks	111	158 867
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	172 788

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121	931 751
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	26 292
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	677
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	958 720

IV- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	139 505
---	-----	---------

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	139 505
--	-----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	x				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	925 437		Effectifs au sens de la CVAE *	023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026		
Période de référence	024	01/01/2020		160	31/12/2020	
Date de cessation				186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(6)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 8 4 4 6 9 2 9 2 1 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 3 F AUTOMOBILES

ADRESSE (voie) 156 RUE DE MULHOUSE

CODE POSTAL 68300 VILLE SAINT LOUIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

LF

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

8 4 4 6 9 2 9 2 1 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU 3 F AUTOMOBILES

ADRESSE (voie)

156 RUE DE MULHOUSE

CODE POSTAL

68300

VILLE

SAINT LOUIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
43860000 COT. PERSO. A PAYER			10 000.00
01/01/2020 AN S.A.N.		195.32	
01/01/2020 OB Ext.FORMATION CONTINUE 2019	195.32		
31/12/2020 CH PRIME A PAYER		10 000.00	
44860000 ETAT, CHARGES A PAYER			419.77
01/01/2020 OB Ext.FORMATION CONTINUE 2019		162.77	
31/12/2020 CH EVAL CVAE		257.00	

L.F

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 13	Euros	%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 075.00	75.00	3 000.00	NS
26100000 TITRES DE PARTICIPATION	75.00	75.00		
27500000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	3 000.00		3 000.00	
TOTAL I	3 075.00	75.00	3 000.00	NS
MARCHANDISES	338 900.00	180 033.34	158 866.66	88.24
37000000 STOCKS DE MARCHANDISES	338 900.00	180 033.34	158 866.66	88.24
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	123 850.00		123 850.00	
41100000 CLIENTS	123 850.00		123 850.00	
AUTRES CREANCES	5 970.55	4 955.00	1 015.55	20.50
40100000 FOURNISSEURS	2 100.00	100.00	2 000.00	NS
44566000 TVA DEDUCTIBLE S/ABS	1 743.55	1 132.00	611.55	54.02
44567000 CREDIT DE TVA	2 127.00	3 723.00	-1 596.00	-42.87
DISPONIBILITES	30 131.74	1 169.49	28 962.25	NS
51200000 BANQUES	25 805.90	1 153.24	24 652.66	NS
53000000 CAISSE	4 325.84	16.25	4 309.59	NS
TOTAL II	498 852.29	186 157.83	312 694.46	167.97
TOTAL GENERAL	501 927.29	186 232.83	315 694.46	169.52

L.F

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 13	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	5 000.00	5 000.00		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT- APPELE VERSE	5 000.00	5 000.00		
REPORT A NOUVEAU	44 111.40		44 111.40	
11000000 REPORT A NOUVEAU	44 111.40		44 111.40	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	71 149.26	44 111.40	27 037.86	61.29
TOTAL I	120 260.66	49 111.40	71 149.26	144.87
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	6 167.19	3 900.00	2 267.19	58.13
51120000 REMISE CHEQUE		3 900.00	-3 900.00	NS
51210000 BPOP 419	6 167.19		6 167.19	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	213 178.27	18 102.50	195 075.77	NS
40100000 FOURNISSEURS	213 178.27	18 102.50	195 075.77	NS
AUTRES DETTES	162 321.17	115 118.93	47 202.24	41.00
41100000 CLIENTS	118 922.92	83 865.00	35 057.92	41.80
42100000 REMUNERATIONS DUES	11 009.18		11 009.18	
43100000 URSSAF	369.00	142.30	226.70	159.31
43750000 CARCEPT PREVOYANCE	65.15	488.88	-423.73	-86.67
43860000 COT. PERSONNEL A PAYER	10 000.00	195.32	9 804.68	NS
44400000 ETAT- IMPOTS SUR LES BENEFICES	18 131.00	9 812.00	8 319.00	84.78
44566100 TVA DEDUCTIBLE 2,10%		3 099.00	-3 099.00	NS
44571000 TVA COLLECTEE 19.60%		1 267.00	-1 267.00	NS
44571300 TVA Sur Marge 20 %		1 120.00	-1 120.00	NS
44860000 ETAT, CHARGES A PAYER	419.77	257.00	162.77	63.33
45510000 ASSOCIES CPTÉ COURANTS	3 404.15	14 872.43	-11 468.28	-77.11
TOTAL III	381 666.63	137 121.43	244 545.20	178.34
TOTAL GENERAL	501 927.29	186 232.83	315 694.46	169.52

L.F

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 13	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	925 437.25	503 882.45	421 554.80	83.66
70750000 Vente de v?hicules - Marge	841 217.25	425 090.78	416 126.47	97.89
70750100 Ventes de v?hicules CEE	8 816.67	30 883.34	-22 066.67	-71.45
70760000 Vente v?hicules - TVA 20%	75 403.33	47 908.33	27 495.00	57.39
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	13 906.07		13 906.07	
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITAT.	13 906.07		13 906.07	
AUTRES PRODUITS	15.03	5 827.96	-5 812.93	-99.74
75800000 PDTS DIVERS GESTION COURANTE	15.03	4.52	10.51	232.52
79100000 TRANSFERTS CHARGES EXPLOITAT		5 823.44	-5 823.44	NS
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	939 358.35	509 710.41	429 647.94	84.29
ACHATS DE MARCHANDISES	904 401.18	583 513.56	320 887.62	54.99
60700000 ACHATS DE MARCHANDISES		115.20	-115.20	NS
60700100 Achats De V?hicules CEE	37 400.00		37 400.00	
60700200 Achats V?hicules CEE - Part.		38 300.00	-38 300.00	NS
60700300 Achats de v?hicules particulie	222 950.00		222 950.00	
60700400 Achats de v?hicules ? entrepri	31 400.00		31 400.00	
60710000 ACHATS DE MARCHANDISES	12 501.19		12 501.19	
60750000 Achats de v?hicules - Marge	447 150.00	467 890.00	-20 740.00	-4.43
60760000 Achats v?hicules entr. - Marge	152 999.99	77 208.36	75 791.63	98.17
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	-158 866.66	-180 033.34	21 166.68	11.76
60370000 VARIAT.STOCK MARCHANDISES	-158 866.66	-180 033.34	21 166.68	11.76
AUTRES CHARGES EXTERNES	75 450.46	43 056.79	32 393.67	75.23
60400000 ACHATS ETUDES ET PREST SERVICE	2 388.56	676.76	1 711.80	252.94
60510000 Achats mat.?quip.travaux - TVA	3 806.74	2 568.76	1 237.98	48.19
60610000 ELECTRICITE-GAZ	489.44	560.00	-70.56	-12.60
60612000 CARBURANT	6 573.71		6 573.71	
60614000 COMBUSTIBLES	6 276.77	9 934.38	-3 657.61	-36.82
60630000 FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP	7 119.27	1 377.44	5 741.83	416.85
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	695.15	240.57	454.58	188.96
61300000 Locations	2 863.65		2 863.65	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	8 665.00	299.99	8 365.01	NS
61320100 Location Diac	118.80	720.93	-602.13	-83.52
61320200 Locations GARAGE - rue de Mulh	9 750.00		9 750.00	
61320300 Locations KILOUTOU	411.40		411.40	
61350000 LOCATIONS MOBILIERES		356.40	-356.40	NS
61400000 CHARGES LOCATIVES	1 405.41		1 405.41	
61520000 ENTRETIEN IMMOBILIER	257.25	4 550.00	-4 292.75	-94.35
61520100 Entretien Automobile TVA 20 %	3 316.79	600.00	2 716.79	452.80
61550000 ENTR ET REPARAT MOBILIER	47.90		47.90	
61550200 ENTR REPARATION VEHICULE	125.01		125.01	
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	3 391.16	4 282.65	-891.49	-20.82
61610000 ASSURANCES MULTIRISQUES	1 361.00		1 361.00	
61640000 Assurance local	843.02		843.02	
62260000 HONORAIRES	5 625.00	5 000.00	625.00	12.50
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	60.87	9.40	51.47	547.55
62280000 R?mun. interm. et honoraires		305.00	-305.00	NS
62350000 DECORATION	67.95		67.95	
62370000 Publicit?, publications, ..	1 888.70	416.66	1 472.04	353.30
62510000 VOYAGES ET DEPLACTS	2 445.90	5 455.15	-3 009.25	-55.16

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 13	Ecart N / N-1	
			Euros	%
62510100 Frais de p?age	124.09	499.11	-375.02	-75.14
62600000 FRAIS POSTAUX	29.81	2 550.62	-2 520.81	-98.83
62610000 FRAIS TELECOMMUNICATIONS	871.03		871.03	
62640000 FRAIS TELEPHONE FREE TELECOM	55.92		55.92	
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	4 311.06	2 652.97	1 658.09	62.50
62720000 COMMISS.S/EMISSION EMPR.	64.10		64.10	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	257.00	419.77	-162.77	-38.78
63330000 PART.FORM.CONTINUE(ORGAN.		162.77	-162.77	NS
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE		257.00	-257.00	NS
63511200 C.V.A.E.	257.00		257.00	
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	20 470.53	7 940.04	12 530.49	157.81
64110000 REMUNERATION GERANCE	20 470.53	7 940.04	12 530.49	157.81
CHARGES SOCIALES	10 089.80	879.74	9 210.06	NS
64510000 URSSAF	28.15	483.71	-455.56	-94.18
64530000 COTISATIONS RETRAITE CARCEPT	61.65	396.03	-334.38	-84.43
64560000 CHARGES SOC.S/PRIME	10 000.00		10 000.00	
AUTRES CHARGES	676.74	10.45	666.29	NS
65100000 REDEVANCES	668.80		668.80	
65800000 DIFFERENCES DE REGLEMENT	7.94	10.45	-2.51	-24.02
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	852 479.05	455 787.01	396 692.04	87.03
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	86 879.30	53 923.40	32 955.90	61.12
PRODUITS FINANCIERS	0.96		0.96	
76800000 AUTRES PROD.FINANCIERS	0.96		0.96	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	15 731.00	9 812.00	5 919.00	60.32
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	15 731.00	9 812.00	5 919.00	60.32
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	71 149.26	44 111.40	27 037.86	61.29

3F AUTOMOBILES SASU
Société par Actions Simplifiées à associé unique
Au capital de 1000 euros
Siège social : 156 rue de Mulhouse
68300 SAINT LOUIS
844692921 RCS MULHOUSE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 71149 euros de la manière suivante :

Au compte « Autres Réserves »

71149 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Fatima JBARA.



3F AUTOMOBILES SASU
Société par Actions Simplifiées à associé unique
Au capital de 5000 euros
Siège social : 156 rue de Mulhouse
68300 SAINT LOUIS
844692921 RCS MULHOUSE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le 30 juin,
A 17 heures,

Les associés de la société 3F AUTOMOBILES SASU se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 156 rue de Mulhouse 68300 SAINT LOUIS, sur convocation faite à chaque associé.

L'Assemblée est présidée par Madame JBARA Fatima, en sa qualité de Gérant de la Société.

Sont présents :

Madame JBARA Fatima, propriétaire de 100 parts

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2020,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.
L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

C.F

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Gérant,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et quitus aux Co-Gérants,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion et le rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39.4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter Le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 71 149 euros de la manière suivante :

Au compte « Autres Réserves »

71 149 euros

L.F

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

La Présidente
Fatima JBARA

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Fatima JBARA', with a stylized flourish at the end.